Collège Alain
Place Alain
BP 1021
76151 MAROMME cedex
02 32 82 84 00

Affaire suivie par Pierre HOHWEYER, gestionnaire
int.0760075u@ac-rouen.fr – *02 32 82 84 11*
Fax : 02 35 75 46 41

Marché à procédure adaptée

« Voyage en Auvergne 2018 »

L'objet du présent marché consiste en la prestation « clefs en mains » d'organisation d'un voyage scolaire en Auvergne. L'offre se présentera sous forme d'un contrat entre le collège Alain et le voyagiste, contrat reprenant exactement les termes du présent appel d'offres. Le voyage débutera le lundi 14 mai 2018 et se terminera le vendredi 18 mai 2018.

Le nombre d'élèves (tous de niveau 4ème) et d'accompagnateurs n'étant pas définitivement arrêté, les offres consisteront en un contrat comportant un tableau de prix sur le modèle fourni.

Les impératifs suivants devront figurer au contrat, sous peine de nullité de l'offre :

- Le signataire du contrat pour la partie « Collège » est M. Benoît MARC, Principal du collège Alain à MAROMME (76150)
- Le détail du versement des acomptes doit être stipulé dans le contrat. Les acomptes avant départ ne devront pas représenter plus de 80% du coût total du voyage. Le solde sera réglé immédiatement après le retour et mandaté sur présentation d'une facture de solde. Le premier acompte interviendra après le 1er janvier 2018.
- Il sera prévu la fourniture de paniers pique-niques quotidiens pour les déjeuners des jours 2, 3, 4 et 5 constitués au minimum comme suit :
    - 2 sandwichs
    - 1 paquet de chips
    - 1 fruit
    - 1 barre de céréales
    - 1 bouteille d'eau minérale 50 cl ou une canette de soda 33 cl

Les enfants ne souhaitant pas manger de viande ou bien ne souhaitant pas manger de viande de porc se verront proposer, le cas échéant, un menu alternatif.

- Le respect du contenu du programme figurant au présent appel d'offres est impératif. Toutefois, des permutations ou aménagements d'activités peuvent être proposées par le voyagiste.
- L'assurance individuelle annulation est obligatoire pour chaque élève et son coût sera **intégré** au prix de la prestation. Elle n'est pas utile pour les accompagnateurs. Un descriptif détaillé de l'assurance sera fourni dans l'offre. La qualité de la couverture offerte par l'assurance entrera en ligne de compte dans la note technique attribuée à l'offre par la Commission d'appel d'offres.
- Les prix figurant au tableau de l'offre doivent être fermes et définitifs.
- Le contrat ne comportera pas de « budget visite » ou toute autre formule impliquant des espèces confiées aux accompagnateurs pour des dépenses sur place. En revanche, le voyagiste peut prévoir de confier des espèces au chauffeur pour régler des dépenses. Ces espèces seront intégrées au prix global du voyage.
- Aucune surfacturation liée à un retard dans les transferts ne saurait être acceptée par le Collège. Il appartient au voyagiste de prévoir les aléas inhérents au transport d'adolescents ou à la circulation.
- Aucun reversement ni aucune ristourne ne peuvent être effectués au profit des accompagnateurs.
- Tous les frais devront être prévus dès le contrat. Aucun surcoût ne sera accepté lors du solde.

L'offre de prix figurera sur un tableau répondant au modèle suivant :

Elèves (A)	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
Accompagnateurs (B)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Personnes (C=A+B)	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
Prix total (D)											
Prix par personne (D/C)											

Les offres devront être expédiées sous pli recommandé au collège Alain jusqu'au **28 août 2017**, cachet de la poste faisant foi. Il ne sera pas tenu compte des offres parvenant par courrier électronique ou tout autre moyen. Les enveloppes seront libellées à l'adresse suivante :

Commission « Auvergne 2018 »
Collège Alain
BP 1021
76151 MAROMME cedex

Il ne sera répondu à aucune question pendant la période ouverte à soumission.

La Commission se réserve le droit de prononcer un appel d'offres infructueux dans le cas où aucune offre ne correspondrait à ses attentes.
La Commission attribuera à chaque offre une note portant pour 50% sur le prix et pour 50% sur la qualité technique de l'offre.

L'attributaire du marché sera prévenu par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée par le collège Alain, en fonction de la date du Conseil d'administration du collège qui entérinera le voyage. Une fois le marché attribué, des négociations seront possibles de part et d'autre, sans

toutefois perturber l'économie générale du marché. Le nombre définitif de participants sera arrêté **90 jours** avant la date du début du voyage.

Les candidats dont l'offre n'aura pas été retenue seront également avertis par courrier.

Le programme figure ci-dessous.

Jour 1 :

- Trajet aller (départ de Maromme vers 7h00). Vers midi : arrêt sur une aire de repos pour le repas du midi (apporté par les élèves)
- Arrivée au **lac Pavin**. Randonnée à pied autour du lac Pavin.
- Transfert en car vers le lieu d'hébergement (situé à **La Bourboule** ou dans un rayon de 10 km) en passant par **Saint-Diéry** pour observer la cheminée de fée de **Cotteuges**.
- Dîner (prévu par l'organisateur) + nuit en chambres de 2 à 5 maxi. Prévoir deux ou trois chambres pour les professeurs accompagnateurs.

Jour 2 :

- Petit déjeuner (prévu par l'organisateur)
- *Matin* : Transfert en car à **Saint-Nectaire** pour effectuer une visite guidée des caves de Saint-Nectaire et visiter l'église pour découvrir l'architecture romane.
- *Repas de midi* : Panier repas (à prévoir par l'organisateur) pris à Saint-Nectaire.
- *Après midi :* Transfert en car vers lieu de départ pour une randonnée avec un guide professionnel dans le **Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne** (Vallée de Chaudefour ou Puy de la vache ou autre parcours au choix).
- Transfert en car vers le centre d'hébergement
- Dîner (prévu par l'organisateur) + nuitée

Jour 3 :

- Petit déjeuner (prévu par l'organisateur)
- *Matin* : Transfert en car vers la gare de départ du funiculaire du **Puy de Dôme** située sur la commune d'**Orcines**, au pied du Puy de Dôme. Montée du Puy de Dôme par le funiculaire (trajet simple) et redescente à pied par le chemin des muletiers.
- *Repas de midi* : Panier repas (prévu par l'organisateur) pour un pique-nique au sommet ou au pied du Puy de Dôme.
- *Après midi :* Transfert du parking du Puy de dôme (à l'arrivée du chemin des muletiers) vers le **Volcan de Lemptégy** (31 route des Puys 63230 St-Ours-les-Roches) pour la visite guidée du volcan de Lemptégy.
- Transfert en car vers le centre d'hébergement
- Dîner (prévu par l'organisateur) + nuitée

Jour 4 :

- Petit déjeuner (prévu par l'organisateur)
- *Matin* : Transfert en car à **Murol** pour Visite guidée du château féodal de Murol.
- *Repas de midi :* Panier repas (prévu par l'organisateur) pour un pique-nique pris à Murol.
- *Après midi* : Transfert en car vers le lieu d'une activité sportive pour effectuer une **descente de raft**. Encadrement, matériel et assurance à prévoir par l'organisateur.

- Transfert en car vers le centre d'hébergement
- Dîner régional avec produits typiques d'Auvergne (Truffade, aligot, charcuterie…) prévu par l'organisateur, au centre d'hébergement ou à l'extérieur, puis nuitée

Jour 5 :

- Petit déjeuner (prévu par l'organisateur)
- Transfert vers **Vulcania** pour visite du parc de Vulcania, pique-nique (prévu par l'organisateur) dans le parc.
- Trajet retour : Départ parc de Vulcania à 15h30, prévoir un dîner vers 20h00 en restaurant d'autoroute sur une aire de repos
- Arrivée à Maromme tard dans la soirée.

Précisions pour l'hébergement :
Accueil d'environ 40 à 50 élèves et de 5 accompagnateurs. (Chambres élèves : 2 à 5 lits maximum ; au moins 2 chambres pour accompagnateurs). Idéalement situé à La Bourboule (63150) ou alentour (10 km). Les élèves du collège Alain ne doivent pas être mêlés à des élèves d'autres établissements dans les chambres collectives.